

La Carsat Centre Ouest et la CCI Charente unies pour préserver la Santé au Travail

La Carsat Centre Ouest et la CCI Charente officialisent leur engagement commun en faveur de la santé et de la sécurité au travail, à travers la signature d'une convention visant à réduire les risques professionnels et à préserver la santé des salariés.

Cette initiative part du constat que la sinistralité dans le département de la Charente est supérieure à celle des autres départements du secteur d'action de la Carsat Centre Ouest, ainsi que de la grande région Nouvelle-Aquitaine (indice de fréquence moyen de 34,4 contre 32,5).

Cela se concrétise par la mise en place d'un **nouveau dispositif conjoint d'accompagnement individuel des TPE ayant une récurrence élevée d'accidents du travail.**

Ce partenariat s'inscrit dans la volonté nationale de réduction des AT en s'appuyant sur le rayonnement des CCI sur le territoire et leur contact privilégié avec les entreprises et plus particulièrement les TPE.



Signature de la convention de partenariat entre la Carsat Centre Ouest et la CCI Charente, à Angoulême, mardi 9 décembre 2025.

De gauche à droite :

Jean-Marie LAGRANGE
Ingénieur conseil à la Carsat Centre Ouest

Muriel BEAULIEU
Ingénieur conseil régional à la Carsat Centre Ouest

Gilles COURROS
Directeur général de la Carsat Centre Ouest

Daniel BRAUD
Président de la CCI Charente

Céline ALLARD, Responsable des moyens généraux et conseillère entreprise à la CCI

Contacts presse :

VIGNAUD Jean-François

Responsable Marketing/Communication
jfvignaud@charente.cci.fr
Téléphone : 06 25 13 09 75

Vanessa GODARD

Responsable Marketing/Communication
vanessa.godard@carsat-centreouest.fr
Téléphone : 05.55.45.37.47

Communiqué de presse

Toujours et encore innover pour prévenir les risques professionnels

La **Carsat Centre Ouest** et la **CCI de la Charente** ont décidé de **renforcer leur partenariat** pour proposer un dispositif innovant et ainsi **aller plus loin dans la prévention** des accidents du travail (AT). Il consiste à proposer un **suivi individuel et des formations-actions** à des **entreprises ayant une récurrence élevée d'accidents du travail**, ou des entreprises désireuses d'engager une démarche de prévention.

Ce partenariat renforcé part du constat que la sinistralité dans les départements de la Charente est supérieure à la moyenne des départements du secteur d'action de la Carsat Centre Ouest, ainsi que de la grande région Nouvelle-Aquitaine (indice de fréquence* moyen de 34,4 contre 32,5).

Les formations-actions ont pour intérêt et objectif d'**informer les entreprises en difficulté**, de **les éclairer** et de **les accompagner dans la réalisation de l'évaluation de leurs risques professionnels**, qui constitue l'une des premières étapes incontournables d'une démarche de prévention pérenne. Les entreprises seront guidées dans la création ou la mise à jour de leur **Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP**)** et la **mise en place d'un plan d'action visant à réduire voire supprimer les risques ainsi priorisés**.

La Carsat Centre Ouest est engagée sur plusieurs programmes pluriannuels de prévention, dont « Prévention AT », qui cible les entreprises ayant une récurrence d'accidents du travail élevée. Dans le cadre du partenariat, elle **accompagne à la mise en place ou le renforcement du management de la sécurité** et participe ainsi à **une amélioration à long terme de la sinistralité globale de l'entreprise**. Elle partage avec la CCI la liste des entreprises concernées par ce programme.

La CCI, quant à elle, **contacte les entreprises** pour leur proposer de participer à des ateliers de formation couplés à un suivi individuel. Les TPE et secteurs prioritaires (définis conjointement avec la Carsat) se voient proposer par la CCI des ateliers d'une durée de 3 heures. Le suivi prend la forme de 1 à 2 demi-journées d'accompagnement dans les 6 mois suivant l'atelier.

La Carsat et la CCI participent conjointement à la conception de la formation et coaniment les 2 premiers ateliers. Les sessions suivantes sont animées par la CCI, qui est également chargée de l'accompagnement par demi-journées. Le financement de ce dispositif est pris en charge par la Carsat Centre Ouest.

Programme Prévention AT : Ce programme national de l'Assurance Maladie Risques Professionnels, décliné localement par la Carsat Centre Ouest, a vu le jour en 2024 avec l'objectif d'accompagner les entreprises ciblées au travers d'une offre de prévention. Il prévoit notamment, au travers de son axe 2, l'accompagnement des entreprises confrontées à des accidents du travail graves ou fréquents. Ceux-ci traduisent un besoin d'améliorer leur culture de prévention.

* *Indice de Fréquence = Nombre d'Accidents du Travail/1000 salariés.*

** *DUERP : Document obligatoire dans toutes les entreprises dès l'embauche du 1^{er} salarié, qui liste l'inventaire des risques professionnels (physiques et psychosociaux) et le résultat de l'analyse des risques identifiés dans l'entreprise. La finalité de cette évaluation est la mise en œuvre d'actions de prévention des risques qui ont été évalués.*

La Carsat Centre Ouest, partenaire privilégié des employeurs pour la prévention des risques professionnels

La [Carsat Centre Ouest](https://www.carsat-centreouest.fr) est le **réfèrent des entreprises** des ex-régions Limousin et Poitou-Charentes **dans le domaine de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles**.

Elle agit au plus près des entreprises et des salariés par ses **conseils**, ses **formations** et en **favorisant la mise en œuvre de démarches de prévention** des risques professionnels, dans le but d'**améliorer la préservation de la santé et de la sécurité de leurs salariés**.

Elle fait partie du réseau de l'**Assurance Maladie Risques Professionnels** de la Sécurité sociale, piloté par la **Caisse nationale d'Assurance Maladie**. Dans ce cadre, elle a en charge trois missions :

- **Aider et inciter à prévenir les risques d'accidents du travail et maladies professionnelles**

La Carsat Centre Ouest agit au sein même des entreprises en favorisant les démarches de prévention des risques professionnels.

Ses équipes de contrôleurs et préventeurs parcourent chaque jour le territoire pour conseiller, informer et former les employeurs sur la réglementation et les aides possibles pour améliorer la préservation de la santé et de la sécurité de leurs travailleurs. La Carsat Centre Ouest cible son action sur les risques les plus fréquents : troubles musculosquelettiques, cancers, chutes, etc.

- **Fixer le taux de cotisation AT/MP**

À partir des frais occasionnés par les Accidents du Travail et Maladies Professionnelles (AT/MP) imputés au compte employeur, la Carsat procède au calcul du taux de la cotisation AT/MP payée par les entreprises auprès de l'URSSAF.

- **Informé sur la retraite**

La Carsat Centre Ouest propose aux entreprises d'informer leurs équipes de ressources humaines sur la retraite afin de leur permettre de répondre aux questions de leurs salariés seniors et de mettre en place leur gestion des emplois. Elle leur offre également la possibilité d'animer des sessions collectives ou des rendez-vous individuels d'information retraite pour leurs collaborateurs, sur leur lieu de travail.

L'Assurance Maladie Risques Professionnels a pour finalité de promouvoir un environnement de travail plus sûr et plus sain pour réduire les AT/MP dans les entreprises. Elle élabore et déploie pour cela des programmes de prévention ciblés sur les principaux risques (chutes, troubles musculosquelettiques, chimiques, psychosociaux, routiers, etc.) et les secteurs d'activité à risque ou à sinistralité élevés. Elle s'appuie sur le réseau de ses propres organismes pour déployer ces programmes, notamment les Carsat, ainsi que sur un réseau de partenaires, afin de toucher le plus grand nombre d'entreprises.

Retrouvez toutes les informations de la Carsat Centre Ouest sur <https://www.carsat-centreouest.fr> ou scannez le QR Code :



La CCI Charente, 1^{er} accélérateur pour les entreprises de son territoire

La [CCI Charente](#) représente près de **18 800 établissements inscrits au registre du commerce et du service**.

Elle **accompagne les entreprises tout au long de leur vie** : de la création, au développement d'activité, à la cession-reprise. Elle mène également des études socio-économiques, gère des équipements, assure des activités de formation et collabore étroitement avec les collectivités.

La CCI de la Charente, c'est également un **Centre de formation et de développement des compétences** ([CCI Charente Formation](#)) implanté à L'Isle d'Espagnac qui propose une large gamme de formations adaptées aux besoins des apprentis, des professionnels et des entreprises du territoire.

La CCI de la Charente dispose d'un Centre de Formation des Apprentis ([CFA](#)) ancré dans son territoire et proche des entreprises et des jeunes. Il propose une formation générale, technologique et pratique par apprentissage dans le domaine de la vente et du commerce.

La CCI de la Charente gère un Centre d'Études de Langues ([CEL](#)) qui fait partie du réseau national des CEL et offre la garantie de formations en anglais, de qualité, adaptées au marché. Il propose une offre de services complète : apprentissage ou perfectionnement des langues, initiation au langage de courtoisie, apprentissage des langages techniques sectoriels (vente, commerce, qualité, tourisme, informatique, industrie...).

Dans l'**accompagnement de l'entreprise**, elle poursuit plusieurs **objectifs principaux** :

- Développer l'entrepreneuriat,
- Accompagner le dirigeant dans les étapes clés de son entreprise,
- Soutenir le développement de l'activité,
- Former les dirigeants d'entreprises et leurs collaborateurs,
- Conseiller les entreprises et les salariés dans leur parcours professionnel et RH,
- Proposer un accompagnement professionnel aux salariés collaborateurs ayant une problématique de santé au travail.

La CCI de la Charente en quelques chiffres

Chiffres clés

- **165** collaborateurs
- **1 200** porteurs de projets accompagnés chaque année
- **1 000** apprentis formés chaque année dont 600 en enseignement supérieur
- **40** formations du CAP au Bac+5
- **3** écoles d'études supérieures

Retrouvez toutes les informations de la CCI de la Corrèze sur <https://www.correze.cci.fr>

La Carsat Centre Ouest, le référent local de la protection sociale

La Carsat Centre Ouest, force d'action de proximité au service de ses publics, est engagée dans le développement économique local des ex-régions Limousin et Poitou-Charentes. Du fait de son périmètre d'intervention, elle est le premier acteur local de la protection sociale.

Elle assure **trois grandes missions de service public** aux côtés des salariés, des travailleurs indépendants et des entreprises sur les départements de Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Creuse, Deux-Sèvres, Vienne et Haute-Vienne :

- Préparer et payer la retraite par répartition,
- Aider et accompagner les assurés fragilisés par un problème de santé,
- Prévenir et tarifer les risques professionnels.

La Carsat Centre Ouest en quelques chiffres

Risques professionnels

- **3,86** millions d'euros versés aux entreprises pour prévenir les risques professionnels
→ **dont 1,66** million d'euros versés pour la prévention des risques ergonomiques (FIPU)
- **578 422** salariés gérés par les risques AT/MP
- **74 504** établissements suivis pour leur tarification AT/MP
- **89 818** notifications de taux de cotisations envoyés aux entreprises
- **4 042** journées d'intervention prévention en entreprises

Retraite

- **605 256** retraités en paiement
- **32 480** nouveaux retraités
→ **dont 25 457** nouveaux bénéficiaires d'un droit propre
→ **dont 7 023** nouveaux bénéficiaires d'un droit dérivé
- **216 516** appels traités au 3960
- **6,1** milliards d'euros de dépenses de prestations légales

Action sociale retraite & Service social

- **16,2** millions d'euros d'aides individuelles versées dans le cadre du maintien à domicile
- **16 960** retraités bénéficiaires d'une aide individuelle
- **4 646** retraités ayant participé à des actions collectives (conférences, pièces de théâtre, réunions, ateliers...)
- **12 837** assurés ayant bénéficié d'un accompagnement individuel ou collectif par le service social

Source : Rapport d'Activité 2024 de la Carsat Centre Ouest